

Accessibilité du domicile

Face à une diminution de la mobilité, la question de l'accès au logement devient primordiale. Adapter son domicile permet alors de supprimer les obstacles architecturaux, afin de garantir l'indépendance et le confort au quotidien.

Quel que soit le projet envisagé, les aménagements doivent tenir compte des **capacités fonctionnelles** de la personne, de ses **habitudes de vie**, de son **environnement**, de ses **choix** et de son **cheminement**, ainsi que de **l'évolutivité** de la pathologie. L'accompagnement par l'ergothérapeute est nécessaire pour concilier ces différents aspects. Quand elle est possible, une visite à domicile permet un conseil adapté et personnalisé à la situation.

Cette fiche propose différents conseils généraux relatifs à l'accessibilité extérieure et intérieure, suivis de recommandations spécifiques à certaines pièces de la maison (salle de bain, WC, cuisine/chambre).

ACCESSIBILITE EXTERIEURE

À quoi penser ?

- Facilité de stationnement à proximité de l'entrée
- Voie d'accès sans obstacles
- Cheminement fonctionnel, large, antidérapant
- Présence de mains courantes si besoin
- Accès à la porte d'entrée de plain-pied, sans marche ni seuil
- Portail si possible

Et si j'ai...

Une marche

- Main courante
- Plan incliné



Un seuil

- Plan incliné amovibles ou fixes



Plusieurs marches (à évaluer en fonction de la configuration des lieux)

- Plan incliné (dont la longueur dépend de la hauteur de l'escalier : avec des normes d'accessibilité à respecter).

- Élévateur ou ascenseur



Accessibilité du domicile

ACCESSIBILITE INTERIEURE

A quoi penser?

- Pas de marche entre les différentes pièces
- Accessibilité à la terrasse
- Accessibilité des équipements : interrupteurs, volets, portes
- Revêtement de sol sans obstacle et antidérapant afin de prévenir le risque de chute
- Facilité de circulation dans et entre les pièces
- Présence d'aires de rotation (indispensables en cas d'aide technique à la marche, aux transferts ou de tierce personne)
- Sens d'ouverture des portes

Et si j'ai...

Des tapis

→ Les fixer ou mieux encore les retirer !



Un étage

→ Évaluer les possibilités d'aménagements du rez-de-chaussée ou de réalisation d'une extension.

→ Evaluer la faisabilité d'installation d'un système d'adaptation de l'escalier tout en préférant la mise en place d'un élévateur (intérieur ou extérieur) à celle d'un monte escalier.



Des volets, interrupteurs et portes non accessibles

→ Mise en place de domotique (automatisation, contrôle par infrarouge)



Des portes étroites ou limitant le passage

→ Dégondrer les portes
→ Prévoir des portes plus larges
→ Penser aux portes coulissantes



Accessibilité du domicile

1. La salle de bain

Conseils

- Penser aux solutions simples sans travaux : siège de bain pivotant...
- Favoriser une douche à l'italienne
- Faciliter l'accès : rideau de douche ou paroi sans rail au sol
- Privilégier le confort : chaise de douche avec dossier, accoudoirs, réglable en hauteur (éviter les strapontins fixés au mur pour ne pas imposer un lieu de transfert), plutôt à roulettes
- Retirer les meubles sous le lavabo, avec si possibilité, un siphon déporté
- Préférer une vasque encastrée ou de forme ergonomique (larges rebords)
- Positionner un miroir à hauteur d'une personne assise
- Choisir un revêtement antidérapant dans les espaces d'eau (ou tapis)
- Opter pour un mitigeur à grand levier, thermostatique



Et si j'ai...

Une baignoire que je ne peux retirer et des travaux non envisageables.

Planche de bain



Siège de douche pivotant



Élévateur de bain



Accessibilité du domicile

Un bac à douche en raison de difficultés d'écoulement de l'eau.

- Receveur extra plat avec rampe, sans ressaut intérieur ni extérieur.
- Possibilité de mise en place d'une pompe de relevage ou d'aspiration.



2. Les WC

Conseils

- Éviter la mise en place d'une cuvette rehaussée
- Préférer un rehausseur, des accoudoirs, des barres murales
- Avoir une ouverture de porte sur l'extérieur pour la sécurité
- Opter pour l'intégration des WC dans la salle de bain, surtout si les toilettes sont trop exiguës

Et si j'ai...

Des toilettes trop basses et des difficultés à me relever.

Rehausseur WC



Barres d'appui



Des difficultés à me transférer seul sur la cuvette

Chaise de douche qui se positionne par-dessus les WC



Des difficultés à assurer l'hygiène intime

Abattant japonais



Accessibilité du domicile

3. La cuisine / La Chambre

Conseils

- Permettre l'accès aux tables et aux plans de travail
- Mettre à proximité et à bonne hauteur les ustensiles du quotidien
- Prévoir une bonne circulation autour des tables et du lit

Et si j'ai...

Une table ou un lit trop bas

→ Mettre en place de plots de rehaussement.



→ Penser au lit médicalisé simple ou double avec sommiers indépendants (transfert/ventilation/confort).



LES FINANCEMENTS

Les aménagements du logement peuvent faire l'objet de différents types d'aides financières, soumis à une éligibilité (conditions d'âge, de ressources, de reconnaissance du handicap...) :

→ **Les Conseils Départementaux avec :**

- **Les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)** ou dans certains départements les MDA (Maisons Départementales de l'Autonomie) peuvent participer aux financements des travaux, dans le cadre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les personnes qui présentaient une situation de handicap avant l'âge de 60 ans (cf. « Critères d'éligibilité »).
- Le FDC (Fonds De Compensation du Handicap).
- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) peut parfois apporter des aides partielles aux financements des aides techniques ou des aménagements de domicile, pour les plus de 60 ans.

Accessibilité du domicile

- L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)
- Soliha (Pact Arim)
- Fondation Leroy Merlin
- Les bailleurs publics
- Les mutuelles, les complémentaires (caisse de retraite, fondations...)

Chaque situation étant unique, les différents conseils doivent s'inscrire au cœur d'un projet personnalisé, afin de définir les aménagements les plus adaptés.

Un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire et la communication entre les différents intervenants (assistante sociale, ergothérapeute, artisan, revendeur de matériel...) permettra d'évaluer au mieux les besoins de la personne.

Les essais matériels au domicile sont à privilégier.

Les propositions apportées devront tenir compte des problématiques actuelles, tout en anticipant sur les besoins à venir.